

CONDITIONS DU BONUS « CASHBACK DE 1 % EN DÉCEMBRE » POUR LES INVESTISSEURS EXISTANTS DE MINTOS EN 2025

1. Les termes en majuscules ici ont la même signification que les termes utilisés dans les [Conditions générales de la plateforme d'investissement Mintos](#).
2. Mintos a le droit de déterminer, à sa seule discréction, quels sont les investisseurs éligibles aux bonus mentionnés dans les présentes conditions d'attribution du bonus, ainsi que la durée de l'offre de bonus, y compris ses dates de début et de fin, ainsi que les bonus supplémentaires, le cas échéant.
3. Seuls les Investisseurs qui (i) reçoivent une offre de bonus de la part de Mintos par courriel et/ou lorsqu'ils sont connectés sur la plateforme et qui (ii) se sont inscrits sur la [page de la campagne de Mintos](#) peuvent prétendre au bonus en vertu des présentes conditions d'octroi du bonus.
Seuls les montants investis après l'adhésion sont pris en compte ; les montants investis avant l'inscription de l'Investisseur ne donnent pas droit au bonus et ne sont pas pris en compte dans le calcul du bonus..
4. Le nouvel investissement doit être effectué pendant la période de campagne du bonus, du 01/12/2025 au 31/12/2025, selon les conditions indiquées dans l'offre Mintos.
Les montants (i) investis avant la date de début de la période de campagne du bonus et/ou (ii) les montants réinvestis pendant la durée de l'offre du bonus ne sont pas éligibles au bonus et ne sont pas pris en compte dans le calcul de celui-ci. Seuls les fonds provenant de nouveaux dépôts et/ou les liquidités non investies du compte espèces de l'Investisseur sont pris en compte. Pour éviter toute ambiguïté, les fonds transférés d'un actif de la Plateforme vers un autre (c'est-à-dire des *Prêts* et/ou des *Obligations*) au cours de la période de campagne du bonus, ne sont pas éligibles au bonus.
5. Pour être éligible au bonus de 1 % (ci-après le « Bonus »), l'Investisseur doit investir dans au moins l'un des produits de placement suivants disponibles sur le *Marché primaire* de la Plateforme : *Prêts* et/ou *Obligations*. Le total du capital restant dû investi doit demeurer placé dans les actifs respectifs de la Plateforme sans aucun retrait, jusqu'à la fin de la journée du 31/03/2026 ; les fonds remboursés, le cas échéant, doivent être réinvestis en continu. L'investissement peut être réalisé dans l'un des actifs mentionnés ou dans les deux. Les investissements dans les actifs Mintos (*Smart Cash*, *ETF* et *Immobilier*), ainsi que les fonds provenant de transactions (achat ou vente) effectuées sur le *Marché secondaire* de la Plateforme, ne sont pas éligibles au titre des présentes conditions du bonus.
6. L'Investisseur perçoit le bonus sur le montant des fonds investis (capital restant dû et principal en attente), en euro ou dans une autre devise équivalente en euro, sur la Plateforme dans les instruments financiers respectifs (c'est-à-dire les *Prêts* et/ou les *Obligations*) détenus par l'Investisseur, conformément aux conditions fixées dans l'offre de bonus Mintos.
7. Le Bonus est calculé sur la base du capital restant dû investi dans des *Prêts* et/ou *Obligations* sur le marché primaire de la Plateforme, provenant de nouveaux fonds investis selon les conditions énumérées dans l'offre Mintos à la fin de la journée du 31/03/2026. Il est versé en euro, en un seul paiement, au plus tard le 10/04/2026, sur le compte espèces.
8. Le Bonus ne pourra pas dépasser 100 EUR (cent euros) par Investisseur.

9. L'offre de bonus n'est pas cumulable avec d'autres promotions.
10. En cas de violation de l'une des dispositions des Conditions générales de la Plateforme d'investissement Mintos par l'Investisseur, Mintos se réserve le droit de suspendre à tout moment le versement du Bonus.
11. Mintos a le droit, à sa seule discrétion, de :
 - 11.1. suspendre, résilier ou modifier unilatéralement les conditions et exigences des présentes conditions d'attribution de bonus, y compris les montants ;
 - 11.2. modifier unilatéralement les présentes conditions d'attribution du bonus, avec effet immédiat et sans préavis à l'égard des Investisseurs. Les nouvelles versions des présentes conditions d'attribution du bonus sont publiées sur la Plateforme.